
Copie de la circulaire que le citoyen Boizot, agent national près le district de Vesoul, a fait passer aux agents nationaux près les communes de son ressort, lors de la séance du 24 pluviôse an II (12 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Copie de la circulaire que le citoyen Boizot, agent national près le district de Vesoul, a fait passer aux agents nationaux près les communes de son ressort, lors de la séance du 24 pluviôse an II (12 février 1794). In: Tome LXXXIV - Du 9 au 25 pluviôse An II (28 janvier au 13 février 1794) pp. 610-614;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1962_num_84_1_35291_t1_0610_0000_7

Fichier pdf généré le 15/05/2023

pluviôse, les ventes d'immeubles d'émigrés se sont élevées, dans 135 districts, à 17 millions 52,246 liv. 19 sous 4 den. sur l'estimation de 8 millions 408,501 liv. 18 sous 2 den., et ont ainsi excédé de 8 millions 643,745 liv. 1 sous 1 den. le montant de cette estimation; et en rapprochant ce résultat de celui des états remis précédemment sous les yeux de la Convention nationale, on voit que lesdites ventes, qui sont maintenant en activité dans 82 départements, ont déjà produit 103 millions 996,145 livres 9 sous, et qu'elles excèdent de 51 millions 422,391 liv. 5 sous l'estimation des biens qui en sont l'objet.

Le district de Grenoble, département de l'Isère, mérite particulièrement d'être distingué; il a déjà procédé à environ 1400 adjudications, qui ont produit près de 8 millions, et ont excédé de 5 millions et demi les estimations.

Plusieurs autres districts présentent des rapprochements aussi satisfaisants.

LAUMOND.

Applaudissements.

37

Le citoyen Boizot, agent national près le district de Vesoul, envoie un état des biens des émigrés vendus la dernière décade. Il en résulte que le prix de l'adjudication approche du triple de celui de l'estimation. Le citoyen Boizot, qui, pour enflammer encore davantage, s'il est possible, le patriotisme de ses concitoyens, a fait une circulaire aux agents nationaux près les communes de son ressort, en envoie plusieurs exemplaires.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi aux comités des domaines et d'instruction publique (1).

[*Vesoul, 1^{re} pluv. II. Le cⁿ Boizot aux agents nat.*] (2)

Si, parmi les Français, il se trouvait un traître Qui regrettât les rois, et qui voulût un maître, Que le perfide meure au milieu des tourments; Que sa cendre coupable, abandonnée aux vents, Ne laisse ici qu'un nom plus odieux encore Que le nom des tyrans, que tout le peuple [abhorre.

Nous avons décrété la République, et nous conservons encore une organisation monarchique. Ils sont simplifiés ces rouages administratifs et ministériels qui, au lieu de doubler les forces du gouvernement par le nombre des leviers, ne faisaient qu'arrêter la circulation du mouvement par sa stagnation à chaque degré du pouvoir. Une combinaison simple et rapide succède à cet ancien ordre de choses. Les autorités mieux pondérées, plus actives dans leur action, plus dégagées et plus libres dans leur essor, se rapprochent du corps législatif comme centre d'attraction, en reçoivent immédiatement la vie, et la portent avec vitesse aux extrémités du corps social.

Ce gouvernement actif et nerveux est le gouvernement révolutionnaire; il n'est pas l'ouvrage du caprice des législateurs. Sa nécessité a été

sentie de tous les bons politiques, et c'est le génie de la Liberté qui l'a créé pour lui servir d'égide. En politique, comme en mécanique, il faut conserver toutes les proportions pour avoir une bonne combinaison. C'est la position d'un état qui doit décider de la nature de ses lois. La France est en révolution, son gouvernement doit donc être révolutionnaire. Nous sommes en guerre, nous devons nous organiser en conséquence; quand nous serons en paix, nous donnerons un gouvernement calqué sur cette situation. Un régime doux et constitutionnel suffit pour conserver la liberté; mais il faut un gouvernement révolutionnaire pour fonder une république.

Voulez-vous changer cet ordre, et soumettre au même régime, la paix et la guerre, la santé et la maladie? Voyez ce qu'il en résulte.

Pour vaincre vos ennemis, vous avez besoin d'un peuple altier, mâle, belliqueux, enthousiaste: eh bien! vous n'aurez qu'un peuple lâche, mou, efféminé, apathique, qui tend le cou au joug des tyrans, et préfère la léthargie de l'esclavage aux fatigues de la liberté. Les circonstances deviennent-elles difficiles? Il faut violer la constitution pour prendre des mesures extraordinaires, et certainement c'est toujours un grand mal que d'enfeindre une loi. Voulez-vous au contraire ne pas violer la constitution? Alors vous êtes écrasé par le malheur; la servitude est la suite infaillible de votre respect pour les lois; et c'est sûrement encore un grand mal que la perte de la liberté publique. Ainsi de quelque manière que vous vous y preniez, il en résulte nécessairement un grand mal. Mieux vaut donc le régime qui, n'ayant aucun de ces inconvénients, offre en outre toutes les ressources dans le besoin, qui comporte par sa nature toute la mobilité des circonstances, vous met dans l'heureuse position de tout prévoir, de parer aux événements, souvent de les faire tourner à votre avantage, et de n'entraver rien de ce qui peut être utile.

Le but du gouvernement ordinaire, est le maintien de la liberté victorieuse et paisible; celui du gouvernement révolutionnaire est de l'acquérir, de l'établir, de la consolider en la faisant triompher de la tyrannie. Pour obtenir ce triomphe, il faut monter l'esprit public à une élévation sublime, qui fasse de la nation une collection d'hommes ardents, résolus, courageux, capables de toutes les actions héroïques, et qu'aucune adversité n'abatte, et comme la pente naturelle de l'esprit humain est malheureusement de descendre, il faut toujours élever le génie national au-dessus du point désiré; car, en fait de liberté, dépasser le but, ce n'est au fond que l'atteindre réellement, et n'aller qu'au terme, c'est rester en arrière.

Or, quel mode d'administration publique opère plus sûrement ces prodiges que le régime révolutionnaire? il tend tous les ressorts moraux et physiques, il électrise la nation, la fait planer dans les nues; il porte au dernière période la fermentation des grands sentiments, l'énergie, l'enthousiasme, l'amour de la gloire et de la patrie; il transforme les citoyens en héros de l'antiquité; il fait éclater ces passions violentes et superbes avec une explosion qui écroule les nations ennemies, renverse les trônes et ensevelit le despotisme sous leurs ruines.

Il fait plus; en nourrissant cette tension extra-

(1) P.V., XXXI, 206. Bⁱⁿ, 24 pluv. (2^o suppl^t); J. Fr., n^o 507.

(2) F¹⁷ 1009^c, pl. 1, p. 2227.

ordinaire des forces intellectuelles, il fait prendre de la consistance à l'effervescence de la liberté; il lui donne une assiette fixe et stable; il la rend familière, naturelle, chère au cœur, et, par l'art, l'habitude et la nécessité, il en compose le caractère national. C'est une sorte de creuset qui épure la nation, la régénère, la revêt de sa pureté originelle; et, des bords du tombeau où l'avait conduit la décrépitude et la corruption des mœurs monarchiques, il la rappelle à la vigueur de la jeunesse. Ce régime rétablit dans sa forme primitive le ressort civil qu'avait usé en nous les habitudes de la servitude, il nous mûrira pour la liberté; dans une année, il nous avancera plus pour les mœurs républicaines que n'aurait fait l'expérience d'un siècle de paix.

L'énergie, la rapidité, l'austérité sont de l'essence du gouvernement révolutionnaire. Comme il est institué uniquement pour défendre la liberté publique contre toutes les factions qui l'attaquent, il a besoin d'une grande force répressive pour comprimer les passions liberticides, et d'une activité extraordinaire pour déjouer les complots des malveillants et punir les conspirateurs. Toutes ses maximes sont extrêmes et sévères; il outre ses mesures au lieu de les adoucir, parce qu'il agit, d'après cet adage, que, dans les instants de péril, on ne peut sauver la liberté que par des moyens violents pris hors d'elle, quelquefois empruntés du despotisme, et qu'il vaut mieux, dans cet instant d'orage, condamner un innocent, que d'exposer la liberté publique: il n'a qu'elle pour objet et sacrifie tout à sa sûreté. La cause de la rigueur de ses moyens, est l'audace et la perfidie des conspirateurs; quelques dures qu'ils soient, ils sont justes, parce que ce gouvernement étant fondé sur ce principe sacré: *que le salut du peuple est la loi suprême*, tout ce qui est utile au salut du peuple devient nécessaire, et, comme tel, légitime. Il s'étaye encore de la volonté générale la plus constante dans les temps de péril, celle de sauver la patrie à quelque prix que ce soit. Or, la volonté générale étant la loi, c'est donc la loi même ou le peuple souverain qui commande tous les moyens de rigueur qu'emploie le gouvernement révolutionnaire. Voilà ce qui justifie pleinement sa sévérité.

Le vaisseau de la patrie est battu par des vents contraires; les vagues en courroux semblent vouloir le submerger et l'engloutir dans les affreux abîmes de l'océan; luttons contre les éléments conjurés; redoublons d'ardeur et d'efforts; ramons sans cesse, et, s'il est nécessaire, immolons à Neptune irrité une partie de l'équipage pour faire aborder le vaisseau au port.

Qu'ils sont insensés et pervers ceux qui flétrissent le gouvernement révolutionnaire de l'odieuse de la tyrannie!... Ils s'attendrissent sur les maux actuels du peuple!... les perfides... Mais autrefois murmuraient-ils contre la tyrannie royale, dévorant le peuple pour l'assouvir?... ils calomniaient la sévérité du gouvernement révolutionnaire!... mais cette sévérité ne tombe que sur les traîtres et les conspirateurs; s'ils ne le sont pas, que craignent-ils? Ils réclament les douceurs de la liberté constitutionnelle!... mais ignorent-ils que les tyrans nous la disputent, cette sainte liberté, que nous ne la possédons pas encore, que nous nous efforçons seulement de l'acquiescer, et que, pour obtenir ce bien précieux, il faut employer tous les moyens, même les plus

durs, s'ils sont nécessaires? Pour l'établir et le consolider, le despotisme ménage-t-il quelque chose? et pourquoi n'en ferions-nous pas autant pour la liberté?

Citoyens, ne doutons jamais du salut de la patrie; ici le désespoir est une lâcheté, un crime par conséquent. Et qu'aurions-nous à craindre? Illustre et célèbre Montagne, ne couvres-tu pas la France de ton génie protecteur? Et toi, Comité de salut public, au milieu des trames de la calomnie, des poignards des conjurés, ne jetas-tu pas d'un main hardie, les fondements de la République? N'est-ce pas toi qui as montré aux tyrans leur nullité, et aux peuples leur force? N'est-ce pas ton énergie qui fit prendre à la liberté naissante la vigueur de l'âge mûr, et des convulsions de l'horrible anarchie créa un gouvernement nerveux, actif et sévère qui nous fait marcher à pas de géant vers le terme désiré? O sauveurs de la France, que vous êtes chers à nos cœurs! Quel Français ne voit pas en vous les pères de la patrie? quels sentiments pourront jamais reconnaître tant de bienfaits?

Agents nationaux près des municipalités, vous êtes les sentinelles du peuple; la carrière que vous présente le gouvernement révolutionnaire est vaste, brillante, périlleuse; pour la parcourir avec succès, il faut des talents, de la vertu, du courage, de l'inflexibilité, un patriotisme brûlant, une âme qui sache prendre un essor majestueux, une raison éclairée, qui sache régler les élans du cœur sans les affaiblir; il faut enfin tout ce qui compose le caractère du héros. Que ceux d'entre vous que ce mode de gouvernement effarouche se hâtent de céder leurs fonctions à des âmes plus fortes. S'ils ne peuvent supporter l'appareil des grandes mesures, comment les prendront-ils eux-mêmes dans l'occasion?

Remplissez la tâche que vous confie la patrie avec la dignité et le caractère de l'homme libre; agrandissez vos âmes en proportion de vos devoirs, et gardez-les de faiblesse et de pusillanimité. Soyez grands, nerveux, actifs jusque dans les petites choses. Dans vos fonctions, ne soyez ni parents, ni amis, ni époux, ni pères même: envoyez, comme Brutus, vos fils coupables au supplice. Si vous voulez qu'on respecte votre autorité, sachez vous respecter vous-mêmes; entourez-vous de vertus, ce sera le moyen d'en donner au peuple. Qu'aucune considération, qu'aucune affection particulière, aucune habitude ne vous fasse dévier du chemin révolutionnaire. Je ne parle pas de la corruption; un pareil crime ne se suppose pas. Rompez tous les liens qui captivent votre âme et la rétrécissent, en la concentrant dans la sphère des hommes ordinaires; élancez-vous dans cette brillante carrière avec la rapidité de l'éclair, le noble orgueil de la liberté et la force invincible de l'enthousiasme; ayez deux âmes, s'il est possible; une que vous livrez à la tendresse et aux douceurs de l'amitié dans vos foyers, avec vos compagnes, vos enfants, vos amis; voilà le citoyen. Que l'autre soit de feu; qu'elle embrase et dévore tout; qu'elle n'ait d'affection que pour la patrie, de désir que pour son bonheur, d'autre maître que la loi; que, par ses efforts sublimes, elle sache vaincre tous les obstacles et tout faire marcher au but; voilà le fonctionnaire public.

Vous êtes des sentinelles de confiance que la loi a disséminées sur la surface du territoire, pour veiller au salut de la patrie. Mais songez

que cette patrie a les yeux continuellement ouverts sur vous, et que si les vôtres se ferment un instant, la mort sera votre réveil. Tremblez de devenir des mandataires infidèles ou faibles. La hache de la loi, que vous avez le droit d'appeler sur les têtes coupables, se balance aussi sur les vôtres, et les fait tomber à la première prévarication. Comme l'énergie est la vertu essentielle du gouvernement révolutionnaire, la mollesse ou l'apathie dans vos fonctions est un aussi grand crime que l'infidélité, puisqu'elle compromet également le salut de la République.

Placés près des corps municipaux pour requérir l'exécution des lois, souvenez-vous que, si vous êtes indépendants de ces corps, vous devez l'être aussi des passions, et que vous ne le serez jamais de la loi. Vos fonctions sont de nature différente de celles des municipalités; elles exécutent par elles-mêmes; mais c'est vous qui êtes chargés d'imprimer le mouvement, de presser l'action exécutive, de faire jouer les ressorts, d'animer, pour ainsi dire, l'être municipal: il est l'instrument, vous êtes la cause efficiente qui le fait mouvoir. Vous êtes mis là exprès pour précipiter la marche du gouvernement, pour l'encourager quand il agit, le stimuler quand il se ralentit, le déterminer quand il hésite, le réveiller quand il dort, et le dénoncer quand il croupit dans la stupeur. Tels sont en général vos devoirs vis à vis les municipalités. Je ne vous recommanderai pas l'union des cœurs ni l'harmonie des mesures d'exécution: ce devoir est le plus sacré de tous; car comment irait la machine, si l'affreuse discorde en mettait toutes les parties dans des combats et des tiraillements continuels? La première mesure révolutionnaire est donc la concorde et la bonne intelligence de tous ceux qui gouvernent; sans celle-là, toutes les autres sont vaines et illusives.

Obligé de rendre à chaque décade au comité de salut public et de sûreté générale, un compte exact et fidèle de l'exécution des lois dans le district, vous sentez aisément que, pour parler avec certitude, je dois être instruit de l'état de chaque municipalité. Vous entretenez avec moi une correspondance suivie, comme les municipalités feront la leur avec le district. Chaque décade vous m'écrira, en me faisant un tableau fidèle de tout ce qui s'est passé dans le cours de la décade, soit relativement à l'exécution des lois, à la police ou aux mesures de sûreté générale et de salut public. Dans vos lettres, soyez simples, vrais, laconiques; laissez aux esclaves les fleurs oratoires pour couvrir leurs chaînes. Les peuples libres ne sont pas puristes; ils sont énergiques, fiers et vertueux: leur style est sentencieux; il écrase le bel esprit. *Si j'entre dans la Laconie, je vous détruirai tous*, écrivait Philippe aux spartiates. Si, lui répondirent les Spartiates; et sûrement ce si valait bien un discours académique.

Vous avez encore d'autres devoirs non moins importants. Comme organe de la loi, votre sollicitude doit s'étendre sur tous les objets d'utilité publique, sur les hôpitaux, les maisons d'arrêt, les ateliers de charité, l'instruction publique, l'approvisionnement des marchés, la subsistance du peuple, les secours accordés aux vieillards et aux parents indigents des défenseurs de la patrie. N'oubliez rien de ce qui peut rendre douce la bienfaisance nationale, et attacher les citoyens à la patrie par le sentiment de la reconnaissance. Comme surveillants, qu'aucun abus, qu'aucun

délit, qu'aucune prévarication, aucune trame liberticide n'échappe à votre zèle; c'est là que vous devez être d'une inflexible rigueur. Livrez sans miséricorde les coupables au glaive de la loi. Ayez des yeux de lynx, une activité infatigable, une sévérité qui ne se laisse fléchir par rien au monde. Soyez partout; voyez tout; pénétrez tout; que le crime se réfugie dans la chaumière ou qu'il se cache sous les lambris dorés, qu'importe; arrachez-le de son repaire pour le traîner à l'échafaud.

Ne dormez jamais sur l'exécution des lois; celles de police ne peuvent être exécutées trop rigoureusement: on distingue un pays républicain par le bel ordre qui y règne. Notre effervescence révolutionnaire mal dirigée, nous avait plongés dans l'anarchie. Des législateurs plus habiles ont rendu au gouvernement sa force répressive; maintenant la loi règne souverainement; il faut que tout fléchisse le genou devant elle. Les forêts sont une des richesses du peuple; souvent il abuse de la faiblesse des autorités pour y commettre des délits que la troisième génération verra à peine réparés. Une plus grande connaissance de ses vrais intérêts et une distribution plus juste des assiettes, l'éloigneraient sans doute de ces funestes excès. On ne peut les réprimer avec trop de rigueur: ce que la nature est lente à produire, il faut en être d'autant plus économe et soigneux.

Les terresensemencées et les moissons doivent être sacrées; ne souffrez que, sous aucun prétexte, on les endommage. Ayez des gardes champêtres qui fassent revivre la police rurale; que vos campagnes offrent partout le touchant tableau de l'ordre et du respect pour les propriétés. Ramenez dans nos champs les beaux jours de l'innocence des mœurs et de la probité, et que, dans la simplicité d'une vie patriarcale et rustique, vous goûtiez le bonheur de l'homme sensible, sobre et laborieux.

Le partage des biens communaux doit aussi fixer vos regards. A l'exécution de cette loi est attachée la prospérité de l'agriculture. Un bon gouvernement républicain doit tendre sans cesse à diviser les propriétés, et à les disséminer sur toutes les têtes. Ce système, en éloignant les hommes du danger de la misère et de l'inégalité des fortunes, les maintient dans une certaine indépendance réciproque qui, sans rompre les relations sociales, nourrit en eux le fier sentiment de leur dignité et de l'égalité, leur donne des mœurs, du caractère, de la délicatesse, et les empêche de s'avilir jamais sous l'opulence. D'ailleurs, un peuple propriétaire est laborieux, sobre, robuste, attaché aux lois, à l'ordre, à la liberté, à la patrie. Or, un peuple qui a toutes ces vertus, est le meilleur possible des peuples républicains, car c'est le plus près de la nature.

Que si l'affreux égoïsme ou la perverse cupidité des riches avait retardé dans vos campagnes le partage des biens communaux, redoublez d'efforts pour écraser ces odieuses passions; agissez, pressez, requérez cette salutaire opération, et que, par vos soins, elle soit promptement effectuée. Vous demeurerez responsables de toute négligence à cet égard.

Il est inconcevable que, dans un régime démocratique, le peuple n'ait pas eu assez de courage pour maintenir l'exécution de la loi du *Maximum* du prix des denrées et marchandises; cette loi, l'une des plus sages et des plus nécessaires que

nous ayons, est dans un oubli qui fait douter de son existence; les cultivateurs l'observent religieusement, et sont victimes de leur civisme. Peuple Français, réveille-toi!... et de ton énorme massue, écrase les fripons, les accapareurs, les agioteurs, les usuriers, les hommes cupides, tes plus cruels ennemis enfin. N'as-tu donc renversé les trônes et les rois que pour tomber sous la tyrannie des spéculateurs? détruis tes vampires; c'est ta dernière victoire pour être heureux et libre.

Agents nationaux, vous être dépositaires de l'exécution des lois, tremblez!... oui, tremblez de laisser impunément fouler aux pieds la plus équitable des toutes! sur vos têtes vous répondrez de son exécution!... encore une fois, tremblez! si vous n'avez pas pris toutes les mesures nécessaires pour l'assurer! Vous êtes chargés d'une responsabilité effrayante; agissez promptement et vigoureusement, si vous ne voulez pas en sentir tout le poids. A la réception de ma lettre, mettez sur le champ en usage tous les moyens d'autorité, d'influence et de rigueur qui sont entre vos mains, pour redonner à cette loi toute la vigueur dont elle est susceptible; n'épargnez rien pour la faire exécuter: persuasion, réquisitoires, force publique, visites domiciliaires, dénonciations, poursuites, châtimens exemplaires; mettez en jeu tous les ressorts. Si le sentiment, le civisme et la moralité ne règnent pas dans les cœurs, portez-y la terreur et l'effroi. Les hommes n'agissent que par l'honneur ou la crainte; quand l'un de ces mobiles manque, il faut employer l'autre. Ne craignez pas de prendre ici des mesures ultra-révolutionnaires; dans l'état actuel des choses, relativement à la taxe, on n'en saurait prendre de trop vigoureuses; les passions cupides que cette loi choque n'affaibliront toujours que trop vos mesures par les obstacles qu'elles multiplieront et les ruses qu'elles imagineront pour échapper à l'action de la loi. Rapportez-vous-en à l'intérêt personnel pour former le contre-poids de vos mesures, il sera toujours plus actif qu'elles, et ne les rendra efficaces que tout juste, si tant est même que, dans la lutte, il ne l'emporte pas.

Vous me rendrez compte incessamment de ce que vous aurez fait sur cet objet important; mais souvenez-vous que vous êtes comptables à la patrie de tous les moyens que vous aurez négligés.

Les communes ont encore des réquisitions de subsistances pour les armées, qu'elles n'ont pas effectuées. Les besoins de nos valeureux défenseurs sont pressants; l'administration a nommé des commissaires pour presser le départ des contingents; vous devez seconder leurs efforts de tout votre pouvoir. N'omettez rien de ce qui peut maintenir nos phalanges de héros dans l'aisance qu'elles méritent à tant de titres. Le salut de la patrie est entre leurs mains; ne leur arracheriez-vous pas la victoire en les livrant aux horreurs de la faim? Obéissez donc promptement aux réquisitions, et souvenez-vous que tout retard, en compromettant la sûreté de la république, vous perdrait infailliblement aussi.

Un grand nombre de comités de surveillance n'ont rempli leurs devoirs qu'à demi: ils n'ont pas répondu à l'espoir de la patrie. Faibles, craintifs et se laissant entraîner par des considérations particulières, ils se sont contentés, pour pardonner au crime, de l'apparence du repentir.

Des hommes suspects existent encore parmi vous; mettez-les hors d'état de nuire; qu'ils aillent gémir sur leurs forfaits dans les ténèbres des cachots. Ennemis de la Liberté, pourquoi en jouiraient-ils? Stimulez, agents nationaux, les comités révolutionnaires sur ces objets de sûreté générale; comprimez la malveillance, faites sentir ici l'autorité, et que le premier coupable soit à l'instant mis en arrestation. C'est en détruisant tout ce qui contrarie la révolution que le parti triomphant des patriotes la conduira promptement à son terme, celui de l'établissement ferme et durable de l'égalité et de la Liberté.

Soyez encore les apôtres de la propagande, de la philosophie sociale; prêchez partout les principes de la morale, de l'esprit public, des mœurs, des vertus républicaines; protégez, encouragez les sociétés populaires: cette mission est celle de tous les amis de la liberté; remplie par vous, ses succès n'en seront que plus assurés, et plus brillants: éclairer le peuple, c'est le rendre heureux.

« Il y a une profession de foi purement civile, « dont il appartient au souverain de fixer les articles, non pas précisément comme dogme de « religion, mais comme sentiments de sociabilité, « sans lesquels il est impossible d'être bon ci- « toyen. »

Sans rien préjuger sur les cultes, la Convention nationale a décrété un nouveau calendrier par lequel elle institue des fêtes civiles et nationales. De quelque système religieux que vous soyez partisan, il faut révéler les lois de votre pays, et, avant toute opinion religieuse, chômer les fêtes civiques qu'elles instituent. Ces fêtes civiques sont celles du citoyen, et non pas du religionnaire; elles sont indépendantes des cultes et n'ont aucun rapport avec eux. La loi peut les prescrire, parce que cette religion morale est utile aux mœurs publiques, et qu'elle tend à rapprocher les hommes de toutes les sectes, en les réunissant sur un poids fondamental de sociabilité. C'est la religion civique de la nation, à laquelle sont essentiellement soumis tous les individus, non pas comme hommes, à la vérité, mais comme citoyens.

Hâtez, par tous les moyens possibles, le progrès des lumières et l'empire de la raison. Les hommes ne peuvent être heureux que sous leur règne. Abandonnez au mépris ces absurdes rêveries qui ont été si longtemps les instruments de notre esclavage. La liberté et la superstition sont incompatibles.

Les prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense,

Notre crédulité fait toute leur science.

En prêchant la tolérance, gardez-vous d'être intolérants. La véritable philosophie ne commande pas la persécution. Elle éclaire l'esprit, et ne tyrannise pas les consciences. La croyance en affaire de religion, est un effet de la liberté morale de l'homme. Il ne faut être fanatique d'aucun parti, c'est le moyen d'éteindre les querelles de controverse. Ne donnez aucune importance aux modes du culte, ne mettez aucune chaleur à soutenir une opinion contre une autre, alors toutes ces chimères, qui ont tant de fois ensanglanté la terre, s'évanouissent d'elles-mêmes, et le genre humain vit en paix.

Comme citoyens et comme fonctionnaires publics, ne reconnaissez que la religion civile établie par la loi. Dans quelque culte que vous soyez nés, vous ne sauriez être coupables d'obéir

aux lois de votre pays. Les décadi sont des jours de fêtes consacrés par la nation. Révérez ces jours par le repos, embellissez-les par la joie, les jeux, les chants et les plaisirs. Attachez la jeunesse à ces fêtes républicaines par tous les attraits qu'offre la folâtre gaité, la satisfaction publique et le sentiment du bonheur. Bientôt vous aurez détruit les préjugés religieux et mis à leur place une institution qui nous donnera des mœurs, de la morale et des vertus sociales. Si nous faisons pour la raison et la philosophie ce que les prêtres ont fait pour la superstition et le fanatisme, dans peu nous aurions un peuple de sages. J'espère tout de votre zèle sur cet objet; j'entends que partout on fera le décade avec respect et vénération. C'est pour tous les citoyens une affaire de devoir; vous êtes chargés de le faire remplir sévèrement; sans doute que je n'aurai aucun reproche de négligence à vous faire à cet égard.

Agents nationaux, je viens de vous montrer quelques-unes de vos obligations; j'en omets encore davantage. Les localités, les évènements, les lois vous les traceront plus en détail; le zèle et la bonne volonté vous guideront dans ces sentiers nouveaux. Votre correspondance avec moi s'étendra sur tous les objets que je viens d'effleurer. La matière est abondante et ne tarira pas. Soyez francs, exacts et vrais dans vos lettres; ne passez aucune décade sans m'écrire; dites tout avec courage; ne faites grâce d'aucun coupable, à aucun abus. Voilà la correspondance que j'exige de vous; peut-elle être pénible pour des fonctionnaires publics zélés, ardents enthousiastes de la liberté?

Mais je ne saurais trop vous le répéter; ainsi que les malveillants, les hommes faibles, froids et méthodiques entravent l'activité du gouvernement, et retardent d'autant la fin de la révolution. En temps de paix, il ne faut que marcher; sous notre régime actuel, il faut courir. Les lois révolutionnaires, dictées par les circonstances, passent rapidement comme elles. Elles se succèdent à chaque instant; celle qui était bonne et salutaire hier, ne vaut rien aujourd'hui. De là la nécessité de les exécuter aussi rapidement qu'elles paraissent; il faut que la célérité de leur exécution soit en proportion de celle de leur succession. Le moindre retard, en les paralysant, rend inévitable le mal qu'elles étaient destinées à prévenir. Elles ne sont susceptibles d'efficacité que dans un moment qu'il faut saisir à propos pour les exécuter. Passé cet instant, elles sont vieilles, inutiles, hors de saison; d'autres, plus nécessaires et plus à l'ordre du jour, viennent chasser celles-là dans le lointain du passé; et si vous négligez de les exécuter à temps, c'est encore autant de perdu pour la chose publique.

On ne saurait revenir sur ses pas, parce qu'ils sont incertains, comme les circonstances qui les dirigent.

Travaillons, Citoyens, travaillons nuit et jour au salut de la République. O France!... O patrie!... quelle plus grande gloire que celle de te servir!... Heureux si, par nos veilles, nous pouvons coopérer à tes victoires!... N'es-tu pas notre divinité; ton temple n'est-il pas dans nos cœurs? Auguste Liberté! embrâse nos âmes de ton feu divin! couvre la République de ton égide redoutable; protège nos efforts et nos travaux; rends-nous vertueux et dignes de toi: nous t'invoquons, nous t'aimons, nous t'adorons; en combattant

sous tes étendards, pouvons-nous ne pas triompher?

BOZOT.

38

La société populaire et républicaine des citoyens de Saint-Jean-Poutge fait passer des détails sur une fête célébrée en l'honneur des vertus et des mœurs. Elles y ont honoré le courage et les vertus de Frix-Cabanes, grenadier du 3^e bataillon du Gers, qui versoit son sang pour la patrie et le produit de sa paie dans le sein d'une famille nombreuse et indigente.

Renvoi au comité des secours (1).

[*Mont-Jégun, s.d. A la Conv.*] (2)

Agréer l'hommage du procès-verbal de la fête des mœurs et de la vertu, que nous avons célébrée en dédiant un autel à la patrie. Nous y avons honoré les vertus sociales; et sur-tout le courage héroïque de Frix Cabanes, né dans la municipalité de Biran, canton de Jégun; il s'est couvert d'honorables blessures en combattant les ennemis de la patrie aux Pyrénées Occidentales. Il a perdu l'œil droit. Son père et sa mère sont âgés, infirmes et indigens; il leur faisoit passer le produit de ses épargnes. Un jour il avoit à peine recueilli 200 l. qu'il les leur envoya; on les lui sut égarer. Ce brave grenadier au 3^e bataillon du Gers, a bien mérité de la patrie. L'humanité et la reconnaissance nationale réclament des secours pour ses parens; législateurs, daignez leur en accorder.

39

Les jeunes sans-culottes de la commune de Privas, département de l'Ardèche, se sont réunis en société pour s'instruire de la morale; ils lisent à chacune de leurs séances la Déclaration des droits de l'homme et un chapitre de la Constitution; ils déclarent qu'ils sauront en défendre les maximes.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité d'instruction publique (3).

[*P.V. de la séance des jeunes sans-culottes, 3 pluv. II*] (4)

Nous nous sommes rassemblés au nombre de 35 qui sont les citoyens: Lagarde (présid.), Camille (v.-présid.), Saguard (secrét.), Rochegude (secrét.), Cluzel (trésorier), Sauzet, Roure, Charon, Lachave, Ginoux, Charon, Maurin, Victor, Juste, R. Lichière, Lisignol, Jammot, Coste, Malaval, Gravies, Marquet, Reboul, Blanc, Vanel, Boitel, Charier aîné, Charier cadet, Fougerol, Petit, Ladreit, Chabanel, Serre, Chabanel, Nesime, Sennuême.

Nous avons envoyé le citoyen Camille à la mu-

(1) P.V., XXXI, 206.

(2) Bⁱⁿ, 24 pluv. (2^e suppl^t); M.U., XXXVI, 395; C. Eg., n^o 544. Mention dans *Ann. patr.*, n^o 408 (M^t Ségur).

(3) P.V., XXXI, 206. Bⁱⁿ, 24 pluv. (2^e suppl^t).

(4) F^{ITA} 1009^e, pl. 1, p. 2228.